

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE --- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 18 Décembre 2017
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 37 Présents : 29 Absent : 3 Pouvoirs : 5 Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Nul : 0 Abstentions : 0 N° CC 354/2017	L'an deux mille dix-sept, le 18 Décembre à vingt heures , le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Chilly, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD . Date de convocation : 12 Décembre 2017 Présents : Mesdames Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL. Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Mesdames Estelita LACHENAL donne son pouvoir à Joseph TRAVAIL, Carole BRETON donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Corinne GUISEPPIN donne son pouvoir à Gilles PILLOUX, Paulette LENORMAND donne son pouvoir à Anne-Marie BAILLEUL. Monsieur Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL. Absents : Grégoire LAFEVERGES, Gilles PASCAL, Michel BOTTERI. Jean-Marc LAGRIFFOUL représenté par Anne-Laure GUILLET, Christine VIONNET représentée par Hugues PERROT. Monsieur Guy PERRET est désigné secrétaire de séance

OBJET : Transfert d'actif du budget général aux budgets annexes

La trésorerie a transmis un tableau sur lequel figurent des biens inscrits au budget principal mais dont l'amortissement est passé sur le budget annexe spécifique.

Il est nécessaire de régulariser par écritures ce dysfonctionnement et que les biens amortis soient présents sur le budget ad'hoc.

Le vice-président propose de suivre les instructions de la trésorerie.

Il est proposé d'effectuer le transfert de ces biens sur le budget annexe afin de poursuivre l'amortissement commencé et autoriser les écritures d'ordre non budgétaires à être passer

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de transférer les biens inscrits encore au budget général de la CCUR mais devant être affectés au budgets annexes suivants :

Du Budget général au budget annexe Zone de loisirs

N° compte	N° inventaire	objet	année	montant
2132	147	Travaux bar restaurant	2000	3 351.56
2132	173	idem	2001	187.71
2132	24	Rénovation bar	1997	22 008.24
2132	34	Aménagement cuisine bar restaurant	1997	987.49
2132	42	Travaux bâtiment de la piscine	1997	692.31
2132	55	cuisine du bar/restaurant	1998	58 472.22

2132	77	Réfection appartement bar/restaurant	1998	7 426.85
2132	81	Travaux bar de la piscine	1998	1 420.82
2132	96	Cuisine du bar/restaurant	1998	17 669.91

Du Budget général au budget annexe assainissement

21532	114	TVX RESEAU ASST ZL	31/12/1999	20 018,08
21532	115	TVX RESEAU ASST FRANCLENS	31/12/1999	45 285,88
21532	12	ASSAINISSEMENT ST GERMAIN	31/12/1997	13 597,81
21532	13	TRAVAUX STEP FRANCLENS	31/12/1997	1 213,43
21532	130	TVX EN REGIE ASST TTES COMMUNE	31/12/1999	4 520,61
21532	143	TRAVAUX STEP CUSINENS	31/12/2000	4 713,16
21532	164	TVX EN REGIE ASST TTE COMMUNE	31/12/2000	16 060,92
21532	187	TRAVAUX STEP FRANCLENS	31/12/2001	15 406,8
21532	2	TRAVAUX STATION ARCINE	31/12/1997	37 245,05
21532	205	COLLECTEUR EAU USEE FRANCLENS	03/09/2007	33 857,56
21532	209	TRAVAUX ASST FRANCLENS	03/09/2007	3 065,35
21532	3	TVX STATION EPURATION DISTRICT	31/12/1997	5 549,98
21532	304	TRAVAUX ECOLE CHENE	31/12/2004	853,86
21532	4	TVX STATION EPURATION ST GERM1	31/12/1997	4 743,42
21532	49	DIAGNOSTIC RESEAU ASST	31/12/1998	18 068,06
21532	61	TRAVAUX STEP ARCINE	31/12/1998	951,44
21532	82	TVX RESEAU ASST CLARAFOND	31/12/1998	2 395,98
21532	9	TRAVAUX STEP CLARAFOND	31/12/1997	3311,2
21532	92	TVX RESEAU ASST CLARAFOND	31/12/1999	9 054,93
21532	99	TRAVAUX STEP ELOISE	31/12/1999	4 528,86

- DIT qu'il s'agit d'opérations non budgétaires
- CHARGE les différents partenaires à enregistrer ces opérations

Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.